



CIRCULAIRE N° 3116 DU 27/04/2010

CIRCULAIRE	Informative	Administrative	Projet
OBJET	SEANCE D'INFORMATION SUR LES APPELS A PROJETS PREVUS PAR LE DECRET SUR LA TRANSMISSION DE LA MEMOIRE (13 MARS 2009)		
DESTINATAIRE	Direction	secondaire / primaire/supérieur	
RÉSEAUX	Tous		
PÉRIODE	2010		

- A Monsieur le Ministre-Président de la Communauté française ;
- A Monsieur le Ministre de l'Enseignement supérieur ;
- A Madame la Ministre de l'Enseignement obligatoire ;
- A Monsieur le Ministre-Membre du Collège de la Commission communautaire française chargée de l'Enseignement;
- A Monsieur l'Administrateur général de l'Administration générale de l'Enseignement et de la recherche scientifique ;
- A Mesdames et Messieurs les Directeurs (trices)-Présidents(tes) des Hautes Ecoles, des Instituts Supérieurs d'Architecture, des Ecoles Supérieures des Arts ;
- Aux Pouvoirs Organisateurs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé subventionnés par la Communauté française ;
- Aux Chefs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé organisés ou subventionnés par la Communauté française;
- Aux Organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs ;
- Aux Administrateurs (trices) des Internats et des homes d'accueil.

Pour information :

- Au service général de l'Inspection ;
- Aux organisations syndicales ;
- Aux fédérations de pouvoirs organisateurs ;
- Aux Associations de Parents.

ÉMETTEUR	Administration – Secrétariat général
SIGNATAIRE	Frédéric Delcor
CONTACT	Philippe PLUMET (02 690 83 52, philippe.plumet@cfwb.be) Michel HERODE (02 690 83 54, michel.herode@cfwb.be) Marie-Pierre LABRIQUE (02 690 83 53, marie-pierre.labrique@cfwb.be)
DOCUMENTS A RENVOYER	OUI
DATE LIMITE D'ENVOI	17 mai 2010
MOTS-CLÉS	Décret sur la transmission de la mémoire – appels à projets 2010 – information mémoire – crimes de génocide – crimes contre l'humanité – crimes de guerre – mouvements et faits de résistance

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que la coordination pédagogique « Démocratie ou barbarie » organise le **mercredi 19 mai** prochain une séance d'information sur **les appels à projets** prévus dans le cadre du **décret sur la transmission de la mémoire des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité ou des crimes de guerre et des faits de résistance ou des mouvements ayant résisté aux régimes qui les ont commis.**

Au cours de cette séance, les participants pourront obtenir toutes les informations nécessaires sur le contenu de ces appels à projets et les conditions à remplir imposées dans le cahier des charges, poser leurs questions et partager leur projet. Les associations et autres personnes morales sont également invitées à prendre part à cette séance. Cette rencontre entre monde scolaire et associatif permettra peut-être l'éclosion de projets de collaboration.

Les documents concernant le premier appel à projets lancé en 2009 sont consultables à l'adresse www.enseignement.be/dob dans la rubrique « décret mémoire / projets ». Le contenu, le cahier des charges et les conditions à remplir seront similaires pour l'appel 2010 qui sera lancé au début du mois de septembre.

Vous trouverez **le feuillet de présentation** avec le **talon d'inscription** pour cette après-midi d'information en annexe de la présente circulaire. Celui-ci doit parvenir complété auprès de la coordination pédagogique « Démocratie ou barbarie » **avant le 17 mai 2010.**

Pour toute information complémentaire, la coordination pédagogique se tient à votre disposition.

Je vous remercie de transmettre cette invitation aux membres de votre équipe pédagogique susceptibles d'être intéressés par cette activité.

Le Secrétaire général,

Frédéric DELCOR



Talon d'inscription à renvoyer
avant le **17 mai** à
Démocratie ou barbarie
Secrétariat général - 3F338
Rue A. Lavallée 1
1080 Bruxelles
dob@cfwb.be
Fax : 02/690 85 84

Nom : _____

Prénom : _____

Etablissement/association/autre : _____

Adresse : _____

Tél : _____



Le mercredi
19 mai 2010
de 14h15 à 16h30

Local : Salle Ilya Prigogine - 4C 104
Espace 27 septembre
Boulevard Léopold II 44
1080 Bruxelles

Métro : Ribeaucourt
Gare : Bruxelles Nord

Possibilité de parking à la Communauté française.

Le mercredi
19 mai 2010
de 14h15 à 16h30

Séance d'information

Appels à projets

dans le cadre
du décret
sur la transmission
de la mémoire
(mars 2009)



DEMOCRATIE OU BARBARIE

Le décret ?

Le 13 mars 2009, le Gouvernement de la Communauté française a adopté un décret qui favorise la transmission de la mémoire des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre.

Les motifs

La volonté de transmettre des témoignages d'hommes et de femmes qui ont combattu l'horreur est au cœur de ce dispositif pour éviter qu'une telle déshumanisation ne se reproduise à l'avenir. Il s'agit de fournir aux jeunes générations les outils qui leur permettent d'appréhender des faits dramatiques, philosophiquement injustifiables mais historiquement explicables pour qu'ils puissent construire le monde de demain sur des bases solides et démocratiques.

L'objet

Le décret vise à

- développer la transmission de la mémoire des faits qualifiés de génocides, de crimes contre l'humanité ou de crimes de guerre et des faits de résistance ou des mouvements ayant résisté aux régimes qui les ont commis ;

- perpétuer la mémoire liée à ces faits historiques, notamment par les témoignages ;
- faciliter et organiser l'accès aux ressources et à la documentation disponibles en Communauté française sur ces faits historiques ;
- favoriser la découverte et la connaissance de la mémoire des lieux où se sont déroulés ces faits historiques ;
- stimuler des activités et des projets destinés au grand public, en particulier aux jeunes générations, en vue de transmettre la mémoire de ces faits historiques.

Pour ce faire, le décret reconnaît

- trois centres de ressources,
- plusieurs centres labellisés

et favorise l'émergence de projets tant dans le monde associatif que scolaire par une série d'appels à projets.



Céramiques réalisées par les élèves de l'Institut Saint Henri (le Bizet) - « S.O.S. Mémoires.com » ~ appel à projet 2009

Les appels à projets ?

Les différents types d'appels sont répartis en trois catégories :

- Visites et séminaires
- Recueil de témoignages
- Autres projets, n'entrant pas dans les catégories ci-dessus.

Ces appels s'adressent aux écoles primaires, secondaires et supérieures, aux internats, aux associations, fondations ou autres personnes morales, situées sur le territoire de la Communauté française.

Vous souhaitez développer un projet en lien avec les thématiques du décret ?

Venez nous poser vos questions, présenter votre projet, faire part de vos hésitations...

Les trois chargés de mission de Dob répondront à vos questions.

Le mercredi
19 mai 2010
de 14h15 à 16h30

Local : Salle Ilya Prigogine - 4C 104
Espace 27 septembre
Boulevard Léopold II 44

Métro : Ribeaucourt
Gare : Bruxelles Nord
Possibilité de parking à la Communauté française.